



Ce dimanche matin 4 février 2018, un pan de falaise s'est éboulé à Etretat, sur la falaise d'aval, à quelques dizaines de mètres de l'extrémité de la digue-promenade.

Pour que la promenade reste un plaisir et même si nos paysages sont attractifs, il est indispensable de respecter les consignes de sécurité, de rester sur les sentiers aménagés et de ne pas cheminer en bord de falaise ni immédiatement au pied de celles-ci : les risques d'éboulements ou de chutes de pierres sont réels et fréquents et l'on peut s'attendre à des événements du même type dans les semaines à venir.

Pour toute information complémentaire, contacter l'Office de Tourisme d'Etretat au 02 35 27 05 21 ou par mail à [info@etretat.net](mailto:info@etretat.net)